

# Bulletin d'adhésion 2025

## Conf' 57

NOM : ..... Prénom : .....  
 Date de naissance : .....  
 Adresse : .....  
 Code postal : ..... Commune: .....  
 Tél fixe : ..... Tél portable: .....  
 E-Mail: .....  
 Production(s) : .....  
 .....  
 Label AB :  Oui  Non Autre :  
 Je recherche du foncier :  Oui  Non  
 Si oui, quelle surface (en ha) ? : .....

### J'adhère à la Confédération Paysanne de la Moselle

pour l'année 2024 et verse une cotisation d'un montant de :

- Paysan.ne en activité : 100 €  
 Jeune installé.e , cotisant solidaire : 35 €  
 Retraité.e : 50 €

### Je ne suis pas paysan.ne, je soutiens Confédération Paysanne de la Moselle

pour l'année 2024 par un don d'un montant de : ..... €

Date et lieu : ..... Signature : .....

>>> Les cotisations auprès des syndicats agricoles font partie des "frais généraux", donc des charges déductibles pour le calcul du résultat imposable de l'entreprise. En cas de difficultés financières, n'hésitez pas à nous contacter.

- par chèque à l'ordre de Confédération Paysanne de la Moselle, à renvoyer avec ce bulletin au trésorier : Thierry Thil - 82 rue Principale - 57330 ZOUFFTGEN  
 Règlement par virement - sur le compte IBAN FR76 1027 8051 5600 0277 8630 121 en mentionnant votre nom et « Adhésion Conf Moselle »

#### Nous contacter :

Confédération Paysanne de la Moselle  
 Porte-parole : Michel Gabriac  
 Ferme de Guidviller - 57670 Albestroff  
 Animatrice régionale: Béatrice Quétant  
 Confédération Paysanne Grand Est  
 20 rue du 19ème BCP - 55100 Verdun  
 conf57@confederation-paysanne.fr  
 Tél: 07 81 24 00 98



#### J'adhère à l'ARDEAR

L'ARDEAR est une association créée par les paysan.ne.s engagé.e.s dans le développement de l'Agriculture Paysanne. Agréée organisme de formation, elle accompagne et met en réseau les paysans qui souhaitent améliorer leurs pratiques, développer l'autonomie de leur ferme ou la qualité de leurs produits grâce au partage de leurs expériences et de leurs savoir-faire.

J'adhère à l'ARDEAR pour l'année 2025 et verse une cotisation d'un montant de :

20€ (chèque à l'ordre de l'ARDEAR)

## >> Adhésion à la Confédération paysanne 57

NOM: .....  
 Prénom: .....  
 Adresse : .....  
 .....  
 Code postal: .....  
 Commune: .....

Montant du versement: .....  
 N° du chèque: .....  
 N° du virement : .....  
 Date du paiement: .....

#### ADHERENT

- Paysan.ne 100 €  
 Jeune installé.e , cotisant solidaire 35 €  
 Retraité.e 50 €

#### SOUTIEN

Don d'un montant de ..... €

TOTAL ..... €

#### Nous contacter :

Confédération Paysanne de la Moselle  
 Porte-parole : Michel Gabriac  
 Ferme de Guidviller - 57670 Albestroff  
 Animatrice régionale: Béatrice Quétant  
 Confédération Paysanne Grand Est  
 20 rue du 19ème BCP - 55100 Verdun  
 conf57@confederation-paysanne.fr  
 Tél: 07 81 24 00 98

**i** Les cotisations auprès des syndicats agricoles font partie des "frais généraux", donc des charges déductibles pour le calcul du résultat imposable de l'entreprise.

A conserver pour votre comptabilité